



## Une politique numérique responsable en Région Centre-Val de Loire

La transition numérique de la société est un processus d'une extrême complexité, d'une extrême rapidité et participe d'une forme « d'extension planétaire ». Il s'insère dans nos vies de tous les jours, réorganise nos sociétés et comme tout facteur de changement est porteur d'espérance mais aussi de crainte. Le numérique et ses usages ouvrent des perspectives à la fois économiques mais aussi émancipatrices d'un point de vue social et sociétal.

**La Région doit participer au développement de projets économiques fondés sur le partage et les technologies ouvertes.** Et si la dimension collaborative du numérique est sans nul doute un atout, il nous faut prendre la mesure et combattre le développement d'un capitalisme numérique dominé par de nouveaux trusts aux pratiques opaques.

La croyance en un progrès absolu, inévitable et irrémédiable est une chimère : **le progrès doit être accompagné, compris, répondant à des règles collectives pour être partagé par toutes et tous.**

**Nous voulons que le numérique s'intègre à une conception écologiste du monde** : que le virtuel serve à la rencontre réelle, qu'il renforce l'accès à l'expérience sensible du monde plutôt qu'il ne favorise le repli, qu'il se développe en prenant en compte les nouveaux risques et nuisances qu'il peut induire sur la santé, les relations sociales ou l'environnement.

### ----- **Le numérique, une économie de partage**

Face à une « Überisation » de l'économie, jungle libérale, une réponse responsable doit être apportée. **Cette économie numérique dite collaborative ne doit pas servir les intérêts financiers** de seulement quelques groupes internationaux ne respectant pas la fiscalisation française. Elle doit être accompagnée et encadrée pour que la collaboration et le partage ne soient pas des freins à l'économie.

1 - Soutenir les initiatives de **l'économie collaborative**, à vocation sociale, environnementale et solidaire et répondant à des enjeux de société.

2 - Mettre en place des **conditionnalités d'éthique**, sociale et environnementale, pour aider des initiatives économiques en phase avec les besoins collectifs.

### ----- **Créer les conditions d'émergence d'un écosystème de la créativité numérique**

**3 - Soutenir la structuration des groupements d'acteurs**, les démarches et investissements mutualisés ainsi que la mise à disposition de moyens nécessaires à l'émergence d'activités créatrices de richesse et d'emplois dans ce secteur de la créativité numérique.

**4 - Développer les tiers-lieux de travail** et les lieux innovants en matière de pratiques numériques notamment les Fablab, des makerspaces ou encore des livings labs.

-----

### **Le numérique en open data, vers une politique des biens communs**

Les biens communs sont ces éléments fournis par la nature, nécessaires à la vie, qui doivent échapper à la marchandisation, à la spéculation : l'air, l'eau, les sols, etc. Aujourd'hui, cette notion de bien commun s'étend aux ressources culturelles (les logiciels libres, les connaissances, les modes de vie traditionnels, la culture, l'information, etc.).

**5 - La Région est productrice de données, celles-ci le seront en open-data.** Organiser l'ouverture des données publiques régionales. Elles seront diffusées de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière.

-----

### **Des investissements responsables en matière de matériel numérique**

**6 - Financer du matériel adapté à chaque usage** permettra un juste accès aux personnes les plus nécessiteuses, qu'elles soient lycéennes, particuliers, entreprises ou associations. L'opération "tablette pour tous" ne semble pas répondre aux besoins et ne fait que servir des sociétés aux pratiques fiscales (évasions dans les paradis fiscaux) qui appauvrissent le collectif.

**7 - Engager un plan d'action recyclage du matériel informatique,** avec les partenaires de la région, dont les opérateurs seraient locaux.

-----

### **Faire émerger une véritable stratégie de sobriété, et d'autonomie de l'architecture numérique en Région**

**8 - Engager une réflexion collective** sur l'organisation d'une architecture numérique sobre dans la perspective du prochain schéma régional (relocalisation des flux d'information à l'échelle des maisons, des quartiers, des villes, d'un rapprochement entre les lieux de production de données, les lieux de stockage et les lieux de distribution, de réseaux autoalimentés et autonome en énergie...)

Chaque développement, chaque projet initiés en matière d'infrastructure numérique, subventionnés ou commandés par la Région devront répondre à des conditionnalités respectant le principe de précaution et d'intérêt régional pour tou-tes les citoyen-nes.

-----

### **Le numérique : un outil de démocratie participative**

**9 - Expérimenter la consultation numérique citoyenne** pendant un processus d'études ou de décisions sur un projet.

**10 - Développer une « ruche numérique »** : créer un réseau de partenaires ressources sur les politiques régionales pour améliorer le dialogue et la co-construction (consultation numérique).

**11 - Développer l'initiative citoyenne par le numérique** : les citoyen-nes, regroupés en comités, associations ou collectifs, pourront initier des projets (les projets devront relever des

compétences du Conseil régional, intéresser un nombre minimal de citoyen-nes et avoir reçu un agrément de faisabilité).

-----

### **Combattre l'obsolescence programmée par la promotion du logiciel libre**

**12 - Engager et anticiper le passage progressif aux logiciels libres du système informatique régional** en lien avec le GIP RECIA, gage d'économie, d'emploi local (service), d'indépendance, de sécurité. Plus léger et moins gourmand en énergie, ils permettent de faire durer les appareils. Les utilisatrices et utilisateurs seront formés en conséquence.

**13 - Mettre en place un plan d'actions éco-responsables** pour sensibiliser aux impacts environnementaux et sociaux liés à la chaîne de fabrication du « numérique », former les futurs consommateurs, penser l'activité de recyclage par la réparation et/ou la transformation, etc.

-----

### **L'éducation à un numérique responsable**

**14 - Promotion d'une culture citoyenne du numérique** pour accompagner ses changements sociétaux : prévention liée aux usages du numérique (savoir se protéger sur internet), éducation aux médias (développer un esprit critique), initiation aux usages collaboratifs (travail en réseau et pratiques collaboratives), formation/information sur la culture du « libre » sur internet en partenariat avec les associations promouvant le logiciel libre.

**15 - Favoriser l'action des associations** proposant une médiation, une information sur les usages numériques (Webschools, cantines...).

-----

### **Consolider le réseau des Espaces publics numériques (EPN) et les acteurs du numérique ouvert au cœur de la dynamique du numérique éducatif**

16 - Développer, en collaboration avec la communauté éducative, une éducation numérique basée sur le développement d'ateliers de création collective, de co-production de l'information.

Liste soutenue par :

